

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 172

Séance du 29 Mars 2022

CO 428 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..67

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, CHUARD Valentin BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, VALLET Charles, CHAUVIN Roger, PERRARD Roland, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, LABBEZ Alain, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, DODANE Ghislaine, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Guy, BERNARD René, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à BONNET Dominique, LECOQ Yves à BOUDRY Jeanne, BUGADA Catherine à BRIOT GAIDIOZ Cécile, GAVAT William à MOREL Denis, PAQUIEZ Valérie à BENETRUY Sylvain, ROBERT Bruno à VIONNET André, GAVAT Alain à RENAUD Jean Marie, GIRARD Colette à LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent à MAIRE Serge, JOURD'HUI André à GAILLARD Jean François, BOUILLET Françoise à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle, FLEURY Michel à CETRE Michel,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TOURNEUR Eric à VALLET Charles,

Etaient Excusés : PETIGNY Loïc, DECOTE Yves, GROS Roger, BUYS Nelly, CATHENOZ Catherine, MONTEVECCHIO Patrick, WESTERVELD Dinand,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENAUX Denis, PROST JACQUOT Claire, YANARDAG Mikaël, RIGOLET Serge, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Gérard ARNAUD

Convocation faite le : 23 Mars 2022

Objet : Convention Bassin Couvert, Collège de Poligny

Il est rappelé que par procès-verbal du 24 septembre 1985 les bâtiments et terrains du Collège Jules Grévy à Poligny ont été mis à disposition du Département par la Commune de Poligny.

Le bassin d'apprentissage et la salle de sport adjacente, situés au rez-de-chaussée bas de l'un des bâtiments du Collège étaient exclus de cette mise à disposition.

Une convention a été passée entre la Communes de Poligny et le Collège Jules Grévy le 23 février 2015 afin de fixer les modalités de fonctionnement de cet équipement.

Depuis, la CCAPS a repris la compétence de gestion du bassin d'apprentissage.

La piscine ayant été rénovée, il convient désormais qu'une convention tripartite entre le collège Jules Grévy, la CCAPS et le Département fixe les modalités de répartition des charges et les conditions d'utilisation de l'équipement.

La présente convention fixe les modalités relatives au fonctionnement du bassin d'apprentissage situé au rez-de-chaussée bas du bâtiment du Collège Jules Grevy dont les conditions d'accès du public extérieur au collège, les conditions d'exploitation de l'équipement ainsi que les modalités de répartition des charges, en termes de fonctionnement et d'investissement.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 29 Mars 2022
CO 428 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Convention Bassin Couvert, Collège de Poligny

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- 1/ Approuve les termes de la convention entre le collège Jules Grévy, la CCAPS et le Département
- 2/ Autorise le président à signer la convention tripartite.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

